



## VILLE DE SAINT-ETIENNE-LES-REMIEMONT CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**C. C. A. S.**

Dossier suivi par :

D. PETITJEAN/A. MARION

Date : 13 février 2010



Objet : **Séjour de vacances** organisé par le C. C. A. S. à l'intention des retraités stéphanois - 11/18 septembre 2010 - Le Pays Catalan : **Port-Barcarès** (Pyrénées Orientales) -

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, à pareille époque, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Etienne propose à chaque Stéphanoise ou Stéphanois de plus de 60 ans un voyage en groupe sur une période de 8 jours / 7 nuits.

Pour 2010, une formule particulièrement avantageuse a été retenue par le Conseil d'Administration, **en partenariat avec l'A. N. C. V.** (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) qui, dans le cadre de son programme « Seniors en vacances », propose des séjours 8 Jours/7 nuits « tout compris » à 360 € ou **320 €** pour les groupes disposant d'un car sur place.

Voici les caractéristiques de ce séjour dont vous trouverez le programme détaillé sur le prospectus joint :

- ✚ **Lieu** : Port-Barcarès (Pyrénées Orientales) – Village vacances « L'Estanyot » géré par Cap Vacances
- ✚ **Période** : du 11 au 18 septembre 2010
- ✚ **Prix du séjour tout compris** : **511,00 €** comprenant la pension complète, les activités en journée, les animations en soirée, le programme d'excursions, le transport et les prestations aller-retour, taxe de séjour et assurances annulation-rapatriement.

**Des conditions particulières très avantageuses sont mises en place :**

✚ **par l'ANCV :**

**Subvention de 180 €** pour les personnes **non imposables** avant déduction fiscale ; A noter que le conjoint ( figurant sur la même déclaration fiscale) peut en bénéficier même s'il n'a pas 60 ans ou est encore en activité.

✚ **par le C. C. A. S. :**

**Aide financière augmentée de 50 %** par rapport à 2009. (Subvention variant entre 36 et 88 €) et **modification des tranches de revenus** servant de barème, permettant la prise en compte d'une nouvelle catégorie de personnes imposables.





**par la CRAM Nord-Est, pour ses ressortissants :**

**Subvention pour les retraités CRAM, imposables ou non**, sous condition de ressources, **après** approbation du dossier (subvention pouvant varier entre 32 et 108 € pour un séjour de 8 jours).

Notre proposition a ainsi été repensée, pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier, de goûter les joies de se retrouver avec d'autres, d'admirer, découvrir une nouvelle région, dans une ambiance tout à fait conviviale.

Vous avez la possibilité de vous inscrire à l'aide du coupon joint, accompagné d'un chèque d'acompte de 150 € par personne, et d'une copie de votre avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus, au plus tard, **le 22 mars 2010**.

Si vous souhaitez vous inscrire ou si vous êtes tenté(e) par cette proposition mais que vous souhaitez recueillir de plus amples renseignements, je serai à votre entière disposition, lors de mes permanences en mairie :

-  le mardi ou mercredi, de 14h à 16 h
-  le samedi de 10 h à 12 h.

Dans cette attente, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes très sincères salutations et vous assure de mon entier dévouement.

La Vice-Présidente du C. C. A. S.,

Denise PETITJEAN